



Info-Sol

Mars 2023

Activités au CPE

Mois de la nutrition : dégustation des aliments du Québec

À l'occasion du mois de la nutrition, les enfants auront l'occasion de déguster une savoureuse sélection de fruits et de légumes cultivés au Québec auprès de fermes locales. Au menu, notamment : légumes racines, pommes, poires et fromages québécois. Un merci spécial à notre Responsable de l'alimentation, Cathy, qui se chargera de préparer ces assiettes appétissantes pour vos tout-petits!



Repas Cabane à sucre

Jeudi le 23 mars sera servi un repas cabane à sucre pour tout le monde!!! Cathy préparera une omelette, du jambon, des pommes de terre, salade de carotte et chou, suivi d'un délicieux dessert à l'érable.



Visite de nos spécialistes

Ergothérapie

Véronique Pepin, ergothérapeute à la Firme Ergo-Ressources poursuivra ses activités de dépistage et de stimulation auprès des enfants ciblés. Sa prochaine visite au CPE est prévue le 9 mars.

Orthophonie

Les activités de stimulation individuelles et auprès des groupes ciblés se poursuivent tous les mardis matin entre 8h30 et 11h30 avec Mme Isabelle Larin, intervenante en stimulation du langage. La prochaine visite de madame Audrey Simard, orthophoniste est prévue pour le 14 mars.

Horaire des ateliers musicaux et de Zumba

Les ateliers musicaux animés par Maitte se tiennent toujours tous les mercredis du mois de mars pour tous les enfants du CPE.

Les ateliers de zumba ont lieu un vendredi sur deux avec la dynamique Elyza.

Merci de prendre note de l'horaire de ces activités (affiché sur le calendrier à l'entrée du CPE) afin d'en faire bénéficier votre tout-petit.





Info-Sol

Mars 2023

Infos courantes et rappels

Groupes 2023-2024

Je suis actuellement à planifier les prochaines inscriptions pour la rentrée du mois d'août 2023. N'oubliez pas de m'aviser rapidement par courriel si vous avez choisi de ne pas renouveler l'inscription de votre enfant au CPE. Un petit message au maman enceinte du CPE, il est important de me dire rapidement si vous souhaitez une place pour la rentrée du 28 août 2023 ou le mois d'août 2024.

Absence du CPE

Nous sollicitons votre collaboration! Lorsque vous prévoyez l'absence de votre enfant pour une ou plusieurs journées, veuillez s'il vous plaît nous aviser rapidement. En pénurie d'éducatrice, il est plus facile pour nous d'organiser les groupes (absence d'une éducatrice, décès, tempête de neige, verglas, etc.) La réalité du manque d'éducatrice dans le réseau des services de garde éducatif à la petite enfance touche tous les CPE y compris le nôtre.

Plusieurs éducatrices dans notre équipe ont accepté pour la période du mois de février et mars de travailler une 5^e journée afin d'être en mesure de vous offrir le service de garde.

S'il vous plait, vous avez trois possibilités :

- Directement dans l'application AMISGEST à partir de votre téléphone intelligent ou de votre ordinateur;
- Par courriel à direction@cpesol.ca
- Laissez un message sur la boîte vocale du CPE (514) 331-9994 poste 100

Entrée principale : par ici la sortie!

En accord avec les derniers assouplissements sanitaires promus par la Santé publique, le CPE allège également ses mesures de protection contre la transmission des virus et vous invite désormais à **utiliser à nouveau l'entrée principale du CPE pour en sortir en début et en fin de journée.**

La porte de la clôture extérieure menant au stationnement étant parfois glacée, elle se fragilise et se brise alors plus facilement. En évitant de l'utiliser, nous contribuons à la préservation de cette infrastructure indispensable à la sécurité des enfants au CPE.





Info-Sol

Mars 2023

Vêtements de saison hivernale et printanière

Même si le printemps nous envoie des signes de son arrivée prochaine, les températures du mois de mars sont souvent froides et imprévisibles. Pour que les sorties de votre enfant avec son groupe restent agréables et éviter les risques d'engelure, merci de vous assurer que votre enfant **possède tous les vêtements nécessaires pour participer confortablement aux sorties quotidiennes en plein air.**



Aussi, n'oubliez pas de **vérifier régulièrement les vêtements de rechange laissés à la disposition de votre enfant dans son casier.** Assurez-vous qu'ils soient secs et adaptés à la température extérieure.

Frais de garde pour le mois de mars

Pour le mois de mars une somme de 221,25 \$ par enfant sera prélevée le vendredi 31 mars. Cette période couvre la facturation du 27 février au 31 mars 2023

Emilie, Valérie et toute l'équipe du CPE Sol

